

Sophie GIULI

Le 12 Décembre 2008

Tél Dom :

Tél Port :

Tel de ma mère :

Monsieur Nicolas Sarkozy
Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

FAX URGENTISSIME

**DANGER DE MORT SUR ENFANTS
DYSFONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS JUDICIAIRES ET ATTENANTES
SEUL VOUS, MONSIEUR LE PRESIDENT POUVEZ INTERVENIR AUJOUR'HUI
EN VOTRE QUALITE DE GARANT DU BON FONCTIONNEMENT DES
INSTITUTIONS
POUR SAUVER MES ENFANTS OTAGES D'UN RESEAU PEDOPHILE ET MEURTRIER**

Monsieur le Président

Vous trouverez ci-après ma lettre (pages 1 à 16)
Mes informations familiales + pièces d'identité (6 pages)
Le résumé de l'affaire (pages 1 à 25) avec la liste des pièces que Maître Valera a en sa possession (5 pages)

Je vous adresse les pièces de base pour commencer **en urgence** votre action :

pièce n°2 – Ma plainte du 10 /10/2007 (2 pages)
pièce n°5 – Certificat médical du 10/10/07 (2 pages)
pièce n°19 – L'ordonnance du procureur du 11/10/2007 (1 page)
pièce n°40 – Le certificat du docteur Estivals (1 page)
pièce n°45 – Le rapport du Dr Sokolowsky (15 pages)
pièce n°48 – Lettre de M° Bottai au Juge des Enfants le 28/07/08 (4 pages)
pièce n°50 – Ma lettre au Procureur Général du 1/8/08 (4 pages)
pièce n°51 – Réponse du Procureur Général du 4/8/08 (1 page)
pièce n°52 – Le Jugement du 7/8/2008 (2 pages)
pièce n°55 – 10 Ma lettre au Juge Baudino du 22 octobre 2008 (pages)
pièce n°59 – Le Jugement du 4/11/2008 (7 pages)

pièce **I** – Le certificat médical du 10/11/2008 concernant Margaux (1 page)
pièce **II** – Le certificat médical du 7/11/2008 concernant Théo (1 page)
pièce n°**IV** – Coordonnées Google Earth Importantes (1 page)
pièce n° **VII** – Photo des enfants en état de choc le jour de la plainte (1 page)
pièce n° **VIII** – Photo d'Eric Mignot d'octobre 2006 (1 page)
pièce n° **IX** – Dessin d'Hugo et explication donnée **par lui-même** (1 page)

Je vous envoie par Chronopost les autres pièces mentionnées dans ma lettre page 12 et 13, sachant que Maître Valera a toutes les pièces en sa possession.

Sophie Giuli

Vendredi 12 décembre 2008

Sophie GIULI

Téléphone domicile
Téléphone portable
Tél. port. ma mère :

Monsieur Nicolas Sarkozy
Président de la République
Palais de l'Elysée
55 Rue du Faubourg Saint-
Honoré 75008 PARIS

URGENTISSIME

FAX : 01 47 42 24 65

Et courrier **CHRONOPOST**

Objet: Réseau pédocriminel puissant avec assassinat d'un petit garçon !

Demande: Sauver de toute urgence mes enfants otages du réseau, violés au quotidien et menacés de mort !

Paramètre : Toutes les Institutions du Var sont directement impliquées et couvrent ou constituent le réseau lui-même! Services de l'Ordre, Tribunal de Grande Instance de Draguignan, Protection de l'Enfance, Conseil Général du Var, Cour d'Appel d'Aix-en-Provence,.....!

Nota Bene : **Un bruit court qu'une procédure est en cours**, qu'il faut donc laisser faire la Justice !???

Je ne sais qui dit une chose pareille pour étouffer l'affaire ? Car il n'y a rien en cours. je n'ai prévenu personne de la région PACA de ces crimes perpétrés nouvellement révélés car je suis pieds et poings liés : je ne peux déposer plainte nulle part, tout retourne obligatoirement au Procureur de Draguignan ! Le système est bloqué, je suis piégée !

CHAQUE JOUR MES ENFANTS SONT DE PLUS EN PLUS EN DANGER
LA FOLIE AUTOUR D'EUX VA CRESCENDO !

Monsieur Le Président,

Si je vous écris aujourd'hui c'est pour vous alerter sur l'extrême urgence à sauver mes 3 jeunes enfants et moi-même dans la région du golfe de Saint-Tropez, lieu de notre domicile.

Vous trouverez ci-après le signalement fait à mon avocat ce lundi 8 décembre : assassinat filmé d'un petit garçon de 3-4 ans environ égorgé devant mes enfants le dimanche 30 novembre 2008, jour des grêlons, puis enterré dans la forêt après qu'on lui ait coupé un pied ! **(P.n°X)**

La descente vers l'horreur a commencé le 11 octobre 2007 où une invraisemblance judiciaire est venue créer un cataclysme incommensurable dans la vie de mes 3 enfants qui m'ont été non pas retirés mais proprement raptés par la Justice du Tribunal de Draguignan il y a 1 an quelques heures après ma déposition de plainte pour pédophilie qui désignait un ami du père, Didier dit « Mickey », agent municipal de Saint-Tropez aux services Festivités et Événementiel du village . **(P.n°2, n°19)**

Ma fille en effet était revenue le dimanche 7 octobre 2007 du week-end de garde de son papa dans une apparence terrifiante, en état de choc, complètement subjuguée: regard fixe sans vie cerné de poches noires, yeux injectés de sang, blafarde, cheveux ébouriffés,

hagarde, hébétée, perdue sans plus aucune réaction, muette ! Elle était allée se réfugier derrière des chaises plongée dans un énorme doudou, un gros oreiller qu'elle avait réclamé quelques semaines auparavant, (P. n° VII) puis était venue se blottir dans mes bras lovée en position fœtale, impossible de la déshabiller et de lui donner sa douche ; elle finira par faire une série de dessins aussi inédits que torturés et troubles pour l'interprétation qu'on pouvait en donner : vraisemblablement pénétration de son intimité. C'est la psychologue Mme Lavallée qui le 10/10/07 après avoir recueilli les premières révélations de Margaux dans une catharsis de pleurs et de souffrance me conseillera d'aller déposer plainte immédiatement.

Ainsi sans savoir pourquoi, mes enfants alors âgés de 3 ans (Théodore), 5 ans (Hugo) et 6 ans (Margaux) qui ne m'avaient jamais quittée ont été immédiatement placés en foyer à l'heure du coucher, telle une punition pour avoir parlé, 3 semaines sans aucune nouvelle de leur maman qu'ils ont crue morte tuée par les gendarmes puis isolés totalement d'elle pendant 3 mois remis par la Justice au père pédophile et proxénète!

Nous ne nous reverrons qu'en janvier 2008, pour 4 jours par mois !

C'est le 8 novembre dernier que j'ai appris de façon inattendue par mes 3 enfants que le fait de pédophilie que je croyais isolé sur un seul de mes enfants est continuellement répété et sur mes 3 enfants qui sont l'objet de toutes sortes de sévices sexuels des plus ignobles depuis la fin août 2007 chez Didier entre autres et le papa qui a obtenu subitement la garde principale provisoire des enfants chez lui le 31/10/07 suite à leur enlèvement ! (P. n°32) Une décision insensée et déchirante pour les enfants reconduite pour 1 an le 4 novembre dernier par le Juge des Enfants, Jean-Jacques Baudino, préalablement informé aussi bien du mal-être des enfants caractérisé exposé dans ma lettre du 22 octobre 2008, (P. n°59 et n°55) que d'une partie du crime commis sur ma fille dénoncé le 10 octobre 2007 et confirmé et éclairé le 1^{er} août 2008 par un pédopsychiatre de renom des Hôpitaux de Marseille le Dr Sokolowsky qui a révélé la nature de l'abus sur Margaux : viols en réunion avec la participation active du père. Il a diagnostiqué chez elle après 10 h d'examen cliniques poussés, une dépression pouvant conduire à de graves complications psychiatriques! Ce qu'il a signalé en urgence ! (P. n°45)

Avertis de ces faits qui confirmaient donc la véracité de la plainte du 10/10/07, le Parquet et le Juge des enfants n'ont pas bougé, le Procureur Général pas davantage, la Protection de l'Enfance non plus !

Effaré de cette inertie coupable de non-assistance à personne en danger ou de complicité, le Dr Sokolowsky m'avertira par courriel avec suspicions légitimes le 13 août 2008 que si l'expert nommé, en l'occurrence Mme Bensoussan, ne trouvait rien à caractère pathologique alarmant chez Margaux après examen, **ce serait une forfaiture.** (P. n°46) Et elle ne trouvera en effet rien de bien préoccupant à l'occasion de son examen établi le 26 septembre 2008 seulement : « *Margaux a juste du mal à faire le deuil de la séparation de ses parents* », pourtant séparés depuis bientôt 4 ans ?? « *Elle porte les problèmes de sa mère* », qu'elle ne voit pourtant plus que 4 jours par mois ?! (P. n°57)

Le Juge ignore, sauf écoutes illégales, que je viens d'apprendre enfin toute la Vérité (**la vie de mes enfants dépend de ma discrétion**) : presque tous les jours les enfants subissent des fellations de leur père, des attouchements sexuels, et des viols par voie anale en plus de pénétrations d'objets et de doigts, et sont pris nus en photo ou filmés.

Les mercredis et les week-ends sont le cadre d'orgies sexuelles en présence de nombreux adultes et d'autres enfants...et ce en différents lieux.

L'éducateur spécialisé de l'ADSEA du Var dépendant du Conseil Général du Var désigné par le Juge des Enfants pour une mesure d'assistance éducative a participé au moins 2 fois

à des séances personnalisées d'abus sur mes 3 enfants. Il aurait violé Margaux dans la forêt après cela le mercredi 8 octobre 2008 (non par les voies vaginales mais par les voies anales), une autre fois le mercredi 15 octobre, jour où il l'a emmenée seule avec lui au Mac Donald puis dans un hangar à bateaux en plein air...

Les enfants sont en DANGER, les protagonistes leur font des menaces de mort (notamment au couteau) s'ils venaient à parler en les informant qu'ils tueraient aussi leur maman, des menaces qu'ils ont fini par mettre à exécution en tuant un petit garçon devant leurs yeux ! Ces menaces sont permanentes ! A ces crimes le père raconte que « si tout cela arrive c'est la faute de maman... » (P. n°IX)

Depuis le début de cette affaire, rien dans l'enchaînement des décisions judiciaires n'a respecté ni garanti mes Droits fondamentaux et ceux de mes enfants...et les investigations menées ont œuvré dans le sens contraire à la manifestation de la Vérité ! J'ai compris immédiatement que je touchais du doigt un réseau puissant couvert par la Justice.

L'affaire, devenue limpide à l'aune des dernières révélations du 9/11/08, du 23/11/08 et enfin du 6 et 7/12/08, a fini par dévoiler toute sa cohérence, son abominable logique : Montage de l'enlèvement de mes enfants mis en oeuvre par les gendarmes du golfe de Saint-Tropez et le Tribunal de Draguignan pour servir le réseau pédophile et meurtrier avec la participation active des Services de l'Enfance du Conseil Général du Var, le tout couvert également par le Parquet Général d'Aix-en-Provence.

Leur bouclier ? Abuser de leur pouvoir pour faire diversion : centrer toute l'affaire sur moi et me neutraliser en m'accablant de tout côté et par tous les procédés jusqu'à la diffusion d'un faisceau d'accusations et d'insinuations calomnieuses sans que je puisse m'en défendre. Chaque professionnel mandaté de la chaîne a posé sa pierre à l'édifice machiavélique en concoctant de faux éléments de preuves contre moi toujours invérifiables, infondés et non contradictoires mais nécessaires au juge pour étayer ses décisions de non restitution de mes enfants. S'emboîtant les uns dans les autres ces éléments permettent de dresser un tableau parfaitement erroné mais officialisé sur le papier, véritable écran de fumée pour cacher consciemment la réalité et maintenir légitimement les enfants dans le réseau pédophile.

Terminologie mensongère et pernicieuse employée : « **incohérence** » (10 et 11 oct. 2007) par les gendarmes Deram et Lemanchec qui n'ont donné aucun exemple à cette allégation mensongère, eux qui n'ont pu qu'observer le contraire : mon calme et ma parfaite maîtrise lors du retrait de mes enfants pour les préserver du choc de la séparation, (P. n°25) « **faiblesse psychologique** » par le vice-procureur Gauthier (Ordonnance du 11 oct.2007 : ce qui lui permettra de déclarer que c'est une « vaine plainte » le jour-même de la déposition, sans enquête!) entériné par l'expert psychiatre Herszkowicz de Grasse (mars 2008 : « elle fait une fixation puisqu'il n'y a pas de pédophilie, elle est coupée de la réalité », il notera pour le père son absence de logique et son incohérence, mais rien de grave à l'arrivée, tout va bien pour lui, rien à signaler de particulier!) et par la pédopsychiatre Mme Bensoussan (26 septembre 2008) chargée de faire une expertise sur Margaux et qui a plutôt profité de cette occasion pour faire ma consultation à distance en produisant une analyse sur moi sans m'avoir vue (c'est très fort !) sur les dires du violeur désigné par sa propre fille et présent à la consultation. Mme Bensoussan osera faire une démonstration intellectuelle ésotérique pour induire que Margaux est obligée de devenir

manipulatrice d'adultes du fait de problèmes de mon enfance que Mme Bensoussan **m'invente** et que je transposerais sur ma fille (!!??) Ainsi sans même avoir analysé son dessin et son texte narratif éloquent qui contrecarrent sa théorie « fumeuse », elle conclura qu'il faut que je suive une psychothérapie...et Margaux aussi ??? (P. n°57)

Il faut savoir que c'est cette même femme missionnée par le Procureur qui a demandé en toute discrétion le 11/10/07 à Mme Lavallée, psychologue qui avait entendu Margaux le 10/10/07, de ne pas faire son rapport tant qu'on ne le lui demanderait pas ! (P. n°14 et 15)

Il ne lui sera jamais demandé et la plainte sera rapidement classée sans suite ! Depuis Mme Lavallée est très mal à l'aise par rapport à cette affaire, il semble qu'on ait cherché à l'intimider...(P. n°15b) « **Affabulations** » (oct.2008) par Mme Voisin la psychologue de la Sauvegarde de l'Enfance qui suit les enfants, et malgré le rapport édifiant d'un pédopsychiatre de renom et les dessins troublants qu'elle a dans son dossier (juillet 2008 : « *maintenant que tu as parlé à ta maman on met tout ça dans un tiroir et on n'en parle plus !* », enregistrement en ma possession ; cette personne m'a vue 2 fois en 1 an dont une fois à ma demande !

| |
|---|
| Autant de considérations psychiatriques démenties par pas moins de 5 médecins spécialistes... (P. n°40) restés sidérés devant tant d'invéraisemblances judiciaires... |
|---|

« **Choix guerriers** » asséné et inventé par Mr Einecke, éducateur spécialisé qui ne parle qu' au nom du père jamais pour les enfants qui vont mal sous bien des égards attestés et qui lui ont formulé avec leur cœur le vœu de revenir vivre avec leur maman, ce qu'il détournera cyniquement en « mise en scène théâtralisée grossière orchestrée par moi » devant le Juge le 30/10/08. Il cite ainsi dans son rapport pour illustrer sa thèse stratégique un nombre incalculable de procédures que j'aurais lancées à l'encontre du pauvre père, sans même m'interroger à ce sujet (novembre 2008 :« **9 dit-il, voire bien davantage !** », ce qui est aussi absurde que faux)!!?? **Mais en tout état de cause on ne peut pas régler à l'amiable un problème de viols sur enfants... !**

Toutefois pour ce fait M.Einecke déclare que « c'est moi qui met en grave péril psychique mes enfants » et sur ce point tout le monde semble s'accorder pour parfaire la forfaiture ; seul hic, ils ont oublié que je n'ai les enfants que 4 jours par mois et qu'ils allaient parfaitement bien du temps où ils vivaient avec leur maman. (P. n°60) Par ailleurs je sais leur avoir apporté beaucoup d'amour et leur avoir insufflé une confiance partagée, assez pour qu'ils résistent pour le moment ... à tout ce qui leur arrive !

« **Téléguidage** » (?!) évoqué par Mr Einecke, l'éducateur spécialisé, par Me Ciccione, l'avocate du père, par Mme Bensoussan, la pédopsychiatre et le Juge lui-même, Jean-Jacques Baudino, car il faut savoir que le dernier jugement rendu le 4/11/08 s'appuie sur un argument qui était encore inédit jusqu'alors : je ne suis plus la source directe du problème imaginaire et virtuel sur lequel tout le monde veut élucubrer pour justifier le retrait de mes enfants mais contre toute attente ce sont les grands-parents que personne n'a jamais vus qui sont visés maintenant ?? Sur les dires du père ils chercheraient à lui nuire, à annihiler totalement l'image paternelle et me conditionneraient dans ce sens. Ainsi sans jamais avoir été entendus à ce sujet ils sont l'enjeu d'une affaire grave où condamnés sans procès, ils sont accusés à tort de choses qu'ils n'ont pas commises, des choses aussi impalpables qu'improuvables et contraires à la réalité, puisque précisément avant les faits ils étaient encore très amis avec le père qu'ils cherchaient à aider ! (P. n° 62)

Muselés par les décisions péremptoires ils servent de nouvel alibi ...?! **Ce n'est pas étonnant ils sont témoins de tout ce qui arrive...**

En tous cas on se demande ce qu'ils pourraient encore inventer pour que le bourreau puisse continuer ses crimes en passant pour victime !

Les dossiers que nous avons constitués permettent d'incriminer directement les services agissants qui ont participé consciemment à l'enlèvement des enfants, et / ou à leur maintien chez le père, et / ou qui couvrent les crimes dont ils ont connaissance.

Je cite:

Gendarmeries du Golfe de Saint-Tropez, officiers de gendarmerie de Bandol, Procureur de Draguignan et ses substituts, Procureur Général d'Aix-en-Provence, 2 Juges des Enfants, expert psychiatre et expert pédopsychiatre, toute la chaîne des services de protection de l'Enfance, l'ASE, l'ADSEA qui dépendent du Conseil Général du Var déjà alerté de faits probants et qui n'a pas réagi en faveur des enfants, 3 intervenants directs : 2 éducateurs spécialisés et 1 psychologue...

en plus de suspicions légitimes sur le rôle des Mairies de Grimaud, de Cogolin et de l'école des enfants...

Et je ne sais pas jusqu'où vont les ramifications d'ententes ? !

C'est en les interrogeant sur leurs activités des mercredis et des week-ends, le père m'interdisant de les avoir au téléphone entre mes 2 week-ends de garde par mois concédés par le Juge, que les enfants, figés dans un mutisme depuis 1 an ont fini par faire ces révélations après des questionnements qui les ont libérés tous les trois le 9 novembre dernier, grâce au Père Noël, il sait tout lui, toute la Vérité, on ne peut pas lui mentir !... J'ai alors appris l'ampleur de l'inimaginable ! Le torchon que donne papa pour qu'ils essuient le sperme de leur bouche avant de partir pour l'école, le baume réparateur à lèvres que papa prend soin d'acheter pour chacun comme un bon père soucieux, les cours de foot que papa a promis à Hugo qui espère toujours que papa lui achète ses chaussures..., mais il ne les aura jamais, les cours ont commencé sans Hugo depuis septembre car les mercredis papa réserve pour lui bien d'autres occupations...et finis les cours de tennis, de cheval et de piano prévus par maman pour eux...

JE LANCE DONC UN APPEL AU SECOURS...

Ce réseau semble capable de tout pour brouiller les pistes et couvrir les crimes, il l'a prouvé depuis 1 an :

- rapports mensongers, expertises fallacieuses, non-respect des règles de procédure, abus de pouvoir, éviction de pièces accablantes, pressions sur personnes, manipulation de témoins, convocations à un faux nom et à une fausse adresse pour que je ne sois pas présente aux premières audiences du Juge des enfants, non prise en compte d'éléments objectifs de l'affaire à savoir des dessins, certificats, attestations et rapports médicaux éloquentes, résultats scolaires, détournement de la réalité de la pédophilie en énonciation mensongère d'une querelle de couple résurgente, après 4 ans de séparation ! ?

Le père ne travaille pas depuis 1 an et pourtant il se targue devant le Juge des enfants d'avoir « un bon petit pécule de côté » et les enfants l'ont vu à plusieurs reprises et différentes occasions avec de l'argent liquide sous la forme de grosses liasses de billets. D'où lui vient cet argent ???

Les gendarmes chargés de l'affaire au 10/10/07 dont les OPJ Deram et **Jacques Lemanchec de la Brigade de Recherches de Saint-Tropez qui chapeaute toutes les brigades du Golfe de Saint-Tropez**, se vantaient que j'étais sur écoute ! Il est possible que ce soit vrai tout comme je sois actuellement en danger.

Dans le Var je ne peux ni déposer plainte, ni saisir le Doyen des Juges d'instruction, ni m'adresser à la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, ni alerter les services de protection de l'enfance,
et les différents avocats saisis décommandent les rendez-vous et coupent les contacts dont Maître Bottai !
TOUT EST FICELÉ...je n'ai plus que les Hautes Instances de la Nation....

AU SECOURS !!!

IL N'Y A PLUS DE TEMPS A PERDRE !!

... N'oublions pas que les enfants ne sont pas à l'abri d'une contamination de maladies sexuellement transmissibles, et le risque est augmenté avec les irritations buccales et anales constatées..., en espérant qu'ils ne soient pas déjà touchés...
Les enfants sont d'autant plus en danger qu'ils ont parlé maintenant. Il ne faut surtout pas que cette information s'ébruite officiellement avant de les avoir sauvés.

Je tiens à votre disposition toutes les preuves :

- liste des noms, rapports médicaux, dessins, témoignages des enfants enregistrés, anomalies, aberrations et nullités dans la procédure classée sans suite le 24/10/07, rapports fallacieux et mensonges sur lesquels le Juge des enfants fonde ses décisions, etc...

J'ai l'honneur de vous demander, Monsieur le Président de la République, de retirer de toute urgence sans attendre et en toute discrétion mes enfants de ce milieu paternel criminel et de faire réaliser instamment une enquête par des services irréprochables en excluant radicalement la participation des services de l'Ordre de la région PACA .

Si tant est que vous deviez vous conformer à la décision de Justice infondée du Juge des enfants qui traite ce dossier depuis 1 an, les enfants peuvent être provisoirement remis (le temps d'opérer en référé la main-levée du placement provisoire des enfants chez le père pour revenir à la décision première du JAF qui m'attribue officiellement la garde de mes enfants)

à la bienveillance de leurs grands-parents présents, aimants et aimés de leurs petits-enfants afin d'éviter tout traumatisme supplémentaire que ne manquerait pas de créer une mesure renouvelée même temporaire de placement en foyer.

En tout état de cause l'Ordonnance du Procureur qui a motivé le retrait de mes enfants en urgence est sans fondement, donc illégale, elle pourrait être immédiatement frappée de nullité. **(P.n°19)**

Chaque minute compte, la rapidité de votre intervention est primordiale quand on sait que les viols sont perpétrés au fil des jours et qu'aujourd'hui il y a eu meurtre d'un enfant !
Mes enfants peuvent être une de leurs prochaines cibles !!! Il faut savoir que leur père n'est pas au bout de son aventure macabre, il ne s'en arrêtera pas là, si l'on s'en tient à la vengeance qu'il m'avait promise : « une vengeance dont je ne me remettrais jamais !!» (P. n°62 et Informations familiales)

Leur état psychologique est très affaibli, les enfants font des insomnies, Margaux a du mal à manger et ils accusent à ce jour une fatigue marquée anormale associée à une totale dérive scolaire : les résultats de Hugo sont alarmants et catastrophiques. (1,3/10 de moyenne en Français, classe de CP) **(P. n °III)** Je suis professeur maître auxiliaire de Français et Latin et dispense des cours privés de mathématiques, il est bien incongru que mes enfants se retrouvent dans une telle situation d'échec scolaire !

La maîtresse a relevé les « cogitations mentales » dans lesquelles s'égare Hugo en classe... Pour ma part, j'ai pu faire constater une dilatation anale de Margaux et la pelade sur le crâne de Théo qui s'arrache les cheveux. (P. n° I et II)

Je m'en remets à Vous, en tant que Chef de l'Etat, 1^{er} Magistrat de France, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature et Garant du bon fonctionnement des Institutions, pour sauver mes enfants sacrifiés à qui l'on a volé l'innocence et mettre un terme définitif à leur objétisation, leurs souffrances, leurs angoisses quotidiennes et la terreur qu'ils cachent pour ne pas être interrogés ayant peur que papa les tue. Cette tension psychologique les pousse à pactiser avec lui pour ne pas le froisser et éviter le pire.

Je précise que la décision du retrait de mes enfants le 11 octobre 2007 **qui repose sur rien** s'est révélée être l'expression d'un abus de pouvoir venu bafouer mes Droits les plus fondamentaux et ceux de mes enfants trahis et réduits à l'état de choses dont on dispose, car comme l'a dénoncé le Dr Sokolowsky, pédopsychiatre de renom qui a fait son signalement alarmant, « une séparation familiale dans de telles conditions participe aux situations les plus gravement traumatisantes pour les enfants de cet âge. Les séparations des enfants de leur famille, hormis pour des raisons de sécurité exceptionnelles, sont proscrites par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant des Nations Unies dans son article 9, et par la Charte des Droits fondamentaux de l'Enfant de l'Union Européenne dans son article 24. » (P. n° 45)

Mon avocat Maître Valéra à Marseille est en possession depuis vendredi 5 décembre dernier de tout le dossier, vous pouvez vous mettre directement en relation avec lui, si tant est qu'il n'ait pas reçu de pressions, « 12, rue Breteuil, 13001 Marseille. Tél. : 04.91.00.30.94. / Fax : 04.91.33.00.73. »

Sur Paris vous pouvez vous mettre en contact avec Maxime de Chastenot du Cabinet de Maître Emmanuelli, 18 avenue de la Bourdonnais, 75007 Paris, Tél. : 01.43.17.30.99 Portable : 06.80.06.57.46

Une émission diffusée sur W9 le jeudi 4/12/08 à 00h00 sur les réseaux pédophiles a donné des détails terrifiants notamment sur les prix établis de location ou de vente d'un enfant en fonction de sa tranche d'âge, le passage à l'acte d'enlèvements d'enfants pour servir aux consommateurs etc.

Serge Garde a écrit en 2001, « Le Livre de la honte » où sont dénoncées les pires atrocités commises sur des enfants abusés, filmés, photographiés, subissant pour certains des sévices et tortures insoutenables allant jusqu'à la mise en scène de leur assassinat filmé !

NOUS Y SOMMES et CA RAPPORTE BEAUCOUP D'ARGENT !

Dans l'attente d'une intervention imminente de votre part, parce qu'il est urgent de sauver dès **aujourd'hui** mes enfants et les autres, victimes innocentes du réseau pédophile et meurtrier de leur père et de ses amis, couvert par de nombreuses personnalités officielles, **avec la plus grande prudence pour éviter une tuerie et un suicide**, je vous prie d'agréer Monsieur le Président de la République, et je m'adresse à vous **en tant que papa aussi**, l'expression de mon plus profond respect.

INFORMATIONS UTILES AUX INVESTIGATIONS :

Mes enfants sont scolarisés à l'école Saint-Pons-les-Mures de Grimaud, ils sortent à 16h15.

Ils sont domiciliés chez le père **Eric Mignot**, un endroit triste et insalubre où ils souffrent du froid, [REDACTED]

Voiture Citroën break, vert foncé, immatriculée [REDACTED]

Mr Mignot s'absente régulièrement pour aller boire des bières chez son voisin Jacques, laissant ainsi les enfants seuls livrés à eux-mêmes, en fin de journée début de soirée!

Il leur passe aussi des films d'horreur dans lesquels on tue les enfants et on les mange !???
Les enfants ont pourtant bien distingué fiction et réalité...

Signalement de personnes impliquées à ma connaissance en dehors des services institutionnels cités :

Eric Mignot agit avec plusieurs personnes dont la principale **Didier Ramage** (agent municipal de Saint-Tropez). Il œuvre en complicité avec **sa femme**, et avec la participation de **son fils Cyril** âgé de 12-13 ans.

Lieu de résidence « [REDACTED] 83310 Grimaud », il a aussi une résidence secondaire à Ramatuelle qui serait mise en location.

Sur son terrain de Grimaud Didier Ramage a monté un karting clandestin pour enfants facilement photographiable (la police municipale de Grimaud a reçu des signalements de la part de quidams sur ce fait, elle a dit s'être déplacée pour constater et nie la présence de tout karting). Ce karting a été monté sur l'emplacement du mobile-home qui a brûlé dans un incendie aux causes mystérieuses... Pour la locataire victime ce serait d'origine criminelle, elle a retrouvé une bombonne de gaz à l'intérieur de l'habitable où 7 chiens ont péri carbonisés. Le jour de l'incendie le père de mes enfants était présent. Suite à la catastrophe la locataire a alors été contrainte de quitter les lieux. Elle s'en est référée à la gendarmerie de Sainte-Maxime pour mener une enquête ayant des suspicions sur des liens de copinage entre les gendarmes de Grimaud et Didier Ramage, l'affaire a rapidement été classée sans suite.

Une petite fille de la classe de ma fille prénommée **Léa** (Classe de CP de Mme Carrez pour l'année 2007-2008) a raconté en fin d'année dernière à Margaux qu'elle connaissait Didier Ramage pour s'être rendue chez lui avec son papa (agent municipal de Grimaud séparé de la maman prénommée **Abiba**) pour faire du karting.

Depuis..., y a-t-il un lien ?, la maman a quitté la région précipitamment avec ses 2 enfants pour retourner vivre à Paris. Ce départ n'était pas prévu, il a surpris tout le monde et la raison invoquée est on ne peut plus floue.

Un certain **Marco**, qui a les cheveux noirs et sans doute barbe-moustache qui aurait fourni le bureau de Margaux installé dans sa chambre, participerait aux orgies sexuelles, seule personne que ma fille ait pu dénommer.

En effet les personnes ne s'appellent pas par leur prénom devant les enfants qui ignorent même le nom des autres enfants abusés devant eux .

Seul mon fils Théo (4 ans) a reconnu l'année dernière au loin dans le cabanon de Didier où il est formellement interdit de se rendre, une petite fille de sa classe du nom de **Joséphine**

(qui est aujourd'hui dans la classe dédoublée de moyenne section de maternelle de l'école de Saint-Pons-les-Mûres sur la commune de Grimaud) .

Un homme, à la voiture 4x4 bleue immatriculée [REDACTED], avec inscription sur le couvre roue de secours « MAPAUTO », stationnée sur les lieux d'orgies le dimanche 30 novembre 2008, près du chemin de La Mort du Luc à Gassin 83580, chemin qui part à gauche de la route et qui va de la Croix-Valmer à La Foux. J'ai des renseignements plus amples et plus précis à votre disposition.

Mr Einecke l'éducateur spécialisé (mandaté par le Juge des enfants **Jean-Jacques Baudino**) qui a abusé des enfants les 8 et 15 novembre 2008 et plus gravement de Margaux, a en charge 26 enfants dont plusieurs enfants scolarisés à l'école de Saint-Pons-les-Mûres. Il est socio-éducateur de l'ADSEA du Var (Fréjus - Toulon). Il est épaulé de **Mme Maréchal** qui fait la sourde oreille à mes signalements alarmants et m'affiche des sourires ridicules et bêtas, décalés par rapport à la gravité de la situation qu'elle connaît en tout cas dans sa version officielle de viols en réunion sur ma fille survenus le 7/10/07. J'ai dénoncé déjà les agissements inqualifiables de Mr Einecke dans une lettre adressée fin août 2008 au **Président du Conseil Général du Var, Mr Lanfranchi**, (P.n°17) qui n'a pas réagi en faveur des enfants et a laissé Mr Einecke et **Mme Voisin**, la psychologue mandatée, en charge du suivi des enfants malgré leur forfaiture rapportée. A l'époque j'ignorais encore l'ampleur de son implication criminelle directe de consommateur sexuel dans cette affaire.

Toutefois j'ai pu le confondre dans ses mensonges et ses motifs fallacieux qu'il invoque pour réclamer le maintien des enfants chez le père, devant témoins !

1/ Le jour de l'audience du 30 octobre 2008 devant le juge, Mr Einecke a menti et caché un élément de preuve sur l'état psychiatrique de mes enfants dont mon petit dernier qui s'arrache les cheveux ! Le juge malgré tout, ira dans le sens des mensonges de Mr Einecke pourtant démontés devant lui !

2/ Il a menti aussi devant **Mme Bus** la maîtresse de Margaux (CE1) le vendredi 5/12/08 ! En effet lorsque M.Einecke est venu avec Mme Maréchal me voir le lundi 27 octobre avant l'audience du 30 octobre 2008, les enfants se sont montrés particulièrement surexcités soudainement, ils sautaient, couraient, criaient dans tous les sens alors que juste avant ils faisaient des dessins très calmement sur la table de salon. Je m'en suis fait la réflexion avec étonnement...

A l'audience cet éducateur a dit au Juge que les maîtresses avaient signalé que mes enfants étaient particulièrement excités les 2 lundis matins par mois quand ils revenaient de chez moi et en conséquence de quoi il s'est permis de déclarer au Juge « que je n'étais pas à la hauteur pour l'éducation des enfants » puisqu'il avait constaté le même phénomène lors de sa dernière visite à domicile! (3 visites chez moi en 1 an, 2 chez le père, les 8 et 15 octobre 2008 !)

Sa présence inattendue et sans précédent à la sortie de l'école ce vendredi 5 décembre 2008, une véritable armada déployée avec la présence conjointe de Mme Maréchal... une présence fortuite, étrange, qui n'avait rien de naturel, comme pour se rappeler au bon souvenir des enfants, pour leur rappeler qu'ils sont surveillés, qu'ils les ont à l'œil, comme pour leur faire garder en mémoire qu'ils ont passé un pacte, le pacte du silence, (sans quoi...on le sait bien !)

J'ai profité de cette occasion pour le confondre dans ses mensonges et demander devant lui à **Mme Bus** la maîtresse de Margaux (CE1) de me confirmer ces dires. Ce qu'elle n'a pu faire puisque aucune des maîtresses n'avait dit cela ! Elle a dit qu'elle transmettait ses

rapports c'est tout ; qu'elle n'avait jamais été contactée directement, et qu'elle n'avait jamais rien remarqué d'anormal le lundi au retour de chez moi ! (Des rapports en l'occurrence que Mr Einecke se garde bien de communiquer en pièce à l'appui pour étayer ses propos qui ne relèvent que de procès d'intentions infondés et sans preuves ! Les véritables rapports des maîtresses il ne les soumet à la connaissance de personne !) **Et M. Einecke a menti une fois de plus en disant qu'il n'avait jamais rien dit de tout cela à l'audience, la preuve a-t-il dit « ce n'est pas marqué dans mon rapport écrit ! » Il avait ainsi menti une 2^o fois devant le Juge (que ça ne gêne pas bien au contraire) et menti avec aplomb devant la maîtresse !**

Il savait donc très bien que c'était lui et non pas moi qui rendait les enfants nerveux, il avait alors pris les devants pour détourner l'attention de lui, que je ne suspecte rien et que je m'interroge sur moi une fois de plus, en invoquant pour ce faire des mensonges les plus odieux, sa fonction l'y autorise, il a le pouvoir de parler et personne ne le détrône dans sa toute puissance malsaine!

Les enfants m'ont fait part du fait qu'ils ont peur de M.Einecke contrairement à ce qu'ils lui laissent paraître pour le satisfaire comme ils font avec leur père. Quand on sait ce qui s'est passé avec lui on comprend leur comportement, on comprend tout, on comprend bien évidemment la valeur des mensonges ininterrompus de cet éducateur !

L'intervention orale mensongère de Mr Einecke le jour de l'audience doit-être retranscrite par la greffière, il suffit de vérifier. De toutes façons ces accusations mensongères ont été proférées devant mon avocate, Me Coriatt collaboratrice de Me Bottai, et la partie adverse présente.

| |
|---|
| Ainsi pris au piège devant témoins <u>et pour prendre les devants</u> , il m'a dit ce vendredi qu'il comptait bien faire un rapport immédiatement contre moi ! (Comme tous les précédents d'ailleurs !) |
|---|

Le directeur de l'école **Monsieur Florent** est très ami du père de mes enfants qu'il embrasse comme le faisait aussi l'année dernière la directrice de l'école maternelle **Claude Reybaud** (partie à la retraite cette année mais toujours conseillère municipale à la Mairie de Grimaud) et ce malgré les premiers faits de pédophilie dénoncés le 10/10/07 dont ils ont eu connaissance.

Le directeur est allé jusqu'à produire un témoignage pour le Juge contre moi c'est-à-dire contre l'intérêt de mes enfants et leur sécurité, à la demande d'Eric Mignot, le père de mes enfants, en discréditant mon intervention à la faveur d'un élève de la classe de Margaux à qui le professeur d'échecs, à l'occasion de présentations ludiques, avait enfoncé un manche à balai (faisant office de micro) dans la bouche de l'enfant au point qu'il n'arrivait plus à parler. Ca a amusé toute la classe...C'est au titre d'enseignante moi-même que j'ai signalé le caractère inapproprié de ce jeu dont je m'interroge encore sur la valeur pédagogique. Le Directeur a alors pris ombrage de ma démarche disant que j'avais détourné le sens d'un jeu.

Il a aussi rapporté des faits mensongers à Mr Einecke en disant que la grand-mère maternelle était présente tous les 2 lundis du mois pour la rentrée des enfants à l'école, ce qui est faux, elle n'est jamais venue le lundi matin à l'école ! Autant de considérations qui viennent alimenter les invectives de Mr Einecke contre moi...

Une maman d'élève, déléguée des parents d'élèves (je crois), **Mme Valérie Natale** a produit un faux témoignage l'année dernière à la faveur d'Eric Mignot rapportant que j'avais appelé l'école pour annoncer que j'allais enlever mes enfants ??!? Quelles sont ses sources, et ses motivations?

Acteurs judiciaires décisionnaires directs et indirects

Le juge des enfants, **Mr Jean-Jacques Baudino**, est en poste à Draguignan depuis 2002, il était avant Juge d'application des peines à Grasse .

Il est aussi vice-président et représentant régional pour les régions PACA et Bastia de l'Association des Magistrats de France pour la Famille et l'Enfance.

Nathalie Rousset épouse Marie, juge remplaçante du Juge Baudino, le 7 août 2008 m'a intimé l'ordre de remettre immédiatement les enfants au père, malgré les plus amples révélations de ma fille et les alertes du Dr Sokolowsky sur son état psychique corroborant l'agression sexuelle dénoncée, déclarant que « *sans quoi je ne reverrai plus les enfants, qu'elle me retirerait immédiatement mon droit de visite et d'hébergement* », elle m'a alors interpellée en me questionnant avec assurance : « *qu'a dit le Procureur ? A-t-il réagi ?! Il n'a rien dit ?! Donc vous voyez !* » M'indignant de la décision devant la gravité des faits elle m'a dit sans crainte « *mais faites appel !* ». En effet Mme Marie n'a rien à craindre , elle est attachée au Premier Président de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence !
(P.n°11)

Mr Einecke aussi ne semble pas craindre la Cour d'Appel ! Lorsque je lui dénonce ses mensonges ce vendredi 5/12/08 il me répond avec assurance « *mais vous n'avez qu'à faire appel !* », et pour le pénal, « *saisissez le juge d'instruction mais il faut le payer !*...
Ils ne craignent pas non plus l'instruction à Draguignan !

Pièces jointes :

-Informations familiales, livret de famille, jugement JAF du 24/02/08, certificat professionnel, carte d'étudiante en préparation de doctorat de cinéma.

-Résumé de l'affaire avec éclairage sur toute la manipulation depuis le 10 octobre 2007+ liste des pièces de références données à l'avocat

- P. n° 2** -Ma plainte du 10/10/07
P. n° 3 -Certificat du Dr Bataille, 3 semaines d'arrêt pour les 3 enfants.
P. n° 5 -Certificat du Dr. Néton du 10/10/07, 8 jours d'ITT pour Margaux.
P. n°10 -Rendez-vous de Margaux chez Dr Bensoussan pour le 18/10/07, elle n'y sera pas amenée
P. n°11 -Ma lettre au Procureur Christian Girard pour dénoncer les dysfonctionnements de la Justice, restée sans réponses, déposée le 24/10/07
P. n°13 -Classement sans suite le 24/10/07.
- P. n°14** -Attestation de ma mère sur l'appel téléphonique Procureur-Bensoussan
P. n°15 -Attestation de ma mère sur l'appel téléphonique Bensoussan-Lavallée
P. n°19 -Ordonnance du Procureur du 11/10/07
P. n°22 -Certificat du docteur NETON du 17/11/07
P. n°23 -Fax de Sophie Giuli au procureur le 11/10/07
P. n°24 -Attestation de B. Gaboriaud sortie de chez le Dr Bensoussan le 11/10/07
P. n°25 -Attestation de J.Maillard, pour la journée du 11/10/07
P. n°26 - Attestation de B. Gaboriaud – Gendarmes chez elle le 11/10/07
P. n°27 - Enquête préliminaire
- P. n°30** -Convocation du Juge des enfants à une fausse adresse pour l'audience du 22/10/07.
P. n°31 -Ordonnance du Juge des enfants du 22/10/07
P. n°32 -Jugement du Juge Baudino du 2/11/07 envoyé à une fausse adresse, remis le 6/12/07
P. n°34 -Jugement du Juge Baudino du 24/12/07
P. n°37 -Jugement du Juge Baudino du 28/04/08
- P. n°38** -Votre réponse du 20 mai 2008 à ma lettre du 9 mai 2008
P. n°39a -Ma lettre envoyée à Madame Rachida Dati, Garde des Sceaux du 9 mai 2008
P. n°39b -Réponse de Madame Rachida Dati, Garde des Sceaux du 12 juin 2008
P. n°40 -Certificat du Dr Estivals du 26 juin 2008 me concernant
- P. n°45** -Compte rendu et Attestation du Dr Sokolowsky des 24 et 25/07/2008
P. n°46 -Ma lettre au Dr Sokolowsky 12/08/08 et sa réponse du 13/08/08
P. n°47 -Lettre de mon avocate Maître Bottai au Procureur de la République de Draguignan
P. n°48 -Lettre de mon avocate Maître Bottai à M. Baudino
P. n°49 -Lettre de mon avocate Maître Bottai à M. Einecke
P. n°50 -Ma lettre au Procureur Général de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence 1/08/08
P. n°51 -Réponse du Procureur Général de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence 4/08/08
P. n°52 -Jugement du Juge des enfants remplaçante Mme Nathalie Marie du 8/08/2008
- P. n°53** -Ma lettre au Président du Conseil Général du Var le 25 août 2008
P. n°54 -Réponse du Président du Conseil Général du Var le 15 sept 2008
P. n°55 -Ma lettre au Juge Baudino le 22 octobre 2008 pour l'audience du 30/10/08
P. n°55/1 -Réaction de Jean et Maria Gaboriaud (éducatrice spécialisée principale) à cette lettre.
P. n°57 -Rapport du Dr Bensoussan du 26/09/08
P. n°59 -Jugement du Juge des enfants du 4/11/08
- P. n°62a** -Lettre de J. Maillard à Eric Mignot du 27 septembre 2007
P. n°62b -Lettre de Maria Gaboriaud (éducatrice spécialisée ASE) au Juge Baudino du 22/01/08

Suite des pièces jointes :

- P. n°85** -Copie d'article sur « Le livre de la honte », de Serge Garde concernant des réseaux pédophiles et meurtriers, publié en 2000. CA EXISTE !!! Mes enfants en sont otages ! et d'autres aussi !
- P. n°87** -Liste des Magistrats de France qui ne seraient pas honnêtes (sur internet). C'est bien le Midi qui peut être mis dans le ROUGE et en particulier Draguignan et Aix-en-Provence!

Précipitation des évènements graves

- P. n°I** -Certificat médical du 10/11/08 pour Margaux (dilatation anale)
- P. n°II** -Certificat médical du 7/11/08 pour Théo (arrachage de cheveux)
- P. n°III** -Evaluation scolaire d'Hugo du 1^{er} trimestre 2008, classe de CP
- P. n°IV** -Renseignements
- P. n°V** -Dessins et lettres de Margaux (sept., oct., nov., 2008)
- P. n°VI** -Dessins de Théo
- P. n°VII** -Photo des enfants
- P. n°VIII** -Photo d'Eric Mignot
- P. n°IX** -Dessin de Hugo du 7/12/08
- P. n°X** -Révélations des enfants du 8/11/08
- P. n°XI** -Révélations des enfants du 7/12/08
-

MODE D'INTERVENTION

Il n'y a aucune procédure judiciaire en cours. Rien n'empêche donc d'intervenir !

Notre enquête prouvant que les enfants sont continuellement violés (leurs déclarations séparées, leur comportement, leurs dessins, les aberrations judiciaires, le repérage de 3 lieux d'orgies avec plusieurs 4X4 en stationnement...) nous amène à proposer d'agir de la façon suivante :

Si l'on veut démanteler le réseau, et sauver les enfants, les miens et d'autres, il convient d'arrêter les acteurs sexuels principaux .

En premier lieu et pour sauver les enfants:

- **Monsieur Eric Mignot**, né le 10 janvier 1964 à St-Yrieix-la-Perche (87), maçon au chômage depuis 1an, demeurant [REDACTED]

Voiture Citroën break, vert foncé, immatriculée [REDACTED]

Ensuite mais aussitôt, il convient d'arrêter :

- **Monsieur Didier Ramage**, né le 11 septembre 1959 à Janzé (35), agent municipal à la Mairie de St-Tropez au service Evénementiel et Festivités demeurant [REDACTED]

- **Madame Ramage, sa femme, demeurant au même endroit.**

- **Monsieur Michel Einecke**, assistant socio-éducatif à l'ADSEA du Var dont le siège est à Toulon 121 av°Vauban 2ème étage 83000 Toulon. Lui dépend de l'équipe de Fréjus rue Thonon.

- **L'homme à la voiture 4x4 bleue immatriculée [REDACTED]** avec inscription sur le couvre roue de secours « MAPAUTO », stationnée sur les lieux d'orgies le dimanche 30 novembre 2008, près du chemin de La Mort du Luc à Gassin 83580, qui part à gauche de la route qui va de la Croix-Valmer à La Foux. J'ai des renseignements plus amples et plus précis à votre disposition.

Il serait opportun de saisir en même temps et sur le champ des arrestations, les appareils photos, ordinateurs, cassettes vidéo et dvd de TOUS les intervenants. Il conviendrait de récupérer les cassettes vidéo avec enregistrements des enfants à Bandol le 11 octobre 2007, qui sont dans le dossier du Parquet de Draguignan, avant qu'elles ne disparaissent accidentellement ! (Margaux avait dit qu'elle avait parlé !)

Il est également indispensable de saisir habilement les téléphones portables de TOUS ces intervenants pour connaître le listing de leurs contacts pédosexuels directs et indirects.

Il faut aussi empêcher IMMEDIATEMENT d'agir et de nuire, une fois la protection des enfants assurée, TOUS LES ACTEURS responsables et protecteurs du réseau à savoir:

- les officiers de la Brigade de Recherches de la gendarmerie de St-Tropez :

-**Monsieur Lemanchec**, OPJ, gendarme responsable pour TOUTE la région du Golfe du Service de Recherches.

-**Monsieur Deram**, adjudant-chef, OPJ, son adjoint opératif pour cette affaire...

Tous deux sont les organisateurs de l'enlèvement des enfants qui a permis et conduit à leur isolation pendant 90 jours, les enfants ont cru que leur maman était morte tuée par les gendarmes. Ces officiers de gendarmerie, délibérément premiers menteurs en laissant entendre que la maman était « fragile », le contraire (prouvé) de ce qu'elle est, ont cherché à la faire interner dans un but qui reste à déterminer (preuves à l'appui)

- l'officier de gendarmerie de Bandol :

-Monsieur Alfred Fontan.

Tous trois sont les acteurs de l'enlèvement de mes enfants : rapports mensongers, enquête bâclée, manipulations sur les Religieuses et rapport mensonger de propos qu'elles n'ont jamais tenus, manœuvres, informations à Eric Mignot, etc...qui ont permis et conduit à leur isolation maternelle pendant 90 jours !

Toutefois toutes les brigades du golfe de Saint-Tropez sont au courant de cette affaire, on ne peut donc évaluer réellement le réseau d'entendement en arrière plan du traitement officiel de l'affaire.

Le Procureur de Draguignan :

-Monsieur Christian Girard, Procureur de la République, informé de tous les dysfonctionnements, qui n'a pas répondu à mon alerte, ni à celle du pédopsychiatre le Dr. Sokolowsky, ni à celle de mon avocate Sophie Bottai.

Le vice-procureur de Draguignan :

-Monsieur Gauthier, vice-procureur, qui a ordonné de me retirer mes enfants avec des motifs mensongers et sans valeur juridique, au mépris de mes droits et ceux de mes enfants, qui a demandé, par l'intermédiaire du Dr Bensoussan, à Madame Lavallée, la psychologue qui avait reçu les premières révélations de viol de ma fille et qui m'avait dit : « *qu'il ne me restait plus qu'à déposer plainte à la gendarmerie, fallait-il encore tomber sur les bons gendarmes !* », de ne pas faire de rapport tant qu'il ne lui demanderait pas. Et il a classé l'affaire sans suite sans jamais le lui demander !

Les Juges pour enfants :

-Monsieur Jean-Jacques BAUDINO, qui connaît parfaitement la réalité des viols, le mal-être des enfants, nomme les psychiatre et pédopsychiatre, nomme les sociaux-éducateurs, M. Einecke, Madame Voisin et Madame Maréchal et instrumentalise le psychiatre Herszkowicz pour qu'il établisse un faux rapport.

-Madame Nathalie Marie née Rousset, attachée au 1^{er} Président de la Cour d'Appel, qui a remplacé le Juge Baudino en août 2008, qui malgré le rapport alarmant du Dr Sokolowsky et les plus amples révélations de Margaux, n'a pas hésité à remettre les enfants au père, me menaçant de me retirer définitivement mon droit de visite et d'hébergement si je ne les remettais pas immédiatement au père, laissant entendre qu'elle pourrait me faire incarcérer. Elle a ajouté très sûre d'elle que si je n'étais pas contente je n'avais qu'à faire appel !

Les médecins experts :

-Dr Herszkowicz, de l'Hôpital de Grasse, expert psychiatre auprès de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, qui a dû trouver un intérêt à établir une expertise fallacieuse à mon endroit.

-Dr Bensoussan, de l'Hôpital de Jour pour enfants de Cogolin, expert pédopsychiatre auprès de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence, qui sur demande du Procureur Gauthier, a demandé à la psychologue Lavallée de ne pas faire son rapport

dénonçant le viol de Margaux, tant que le procureur ne le lui demanderait pas ! Il ne le lui a jamais demandé et a classé l'affaire sans suite. Malgré ma dénonciation de ce fait à Monsieur Baudino, elle a été nommée pour faire un rapport d'expertise sur Margaux, qui s'avérera être un rapport sur moi à distance !!! etc....

Le Président du Conseil Général du Var :

-M. Horace Lanfranchi, qui n'a pas tenu compte des accusations graves que j'ai portées à sa connaissance sur M. Einecke et Madame Voisin et qui a renvoyé ma lettre au Juge Baudino.

Les responsables des Services de l'Enfance du Conseil Général du Var :

-de l'ADSEA du Var,
-de l'ASE du Var, qui par leurs mensonges et leurs diversions m'ont empêchée pendant 3 semaines d'avoir des nouvelles de mes enfants, jusqu'à ce qu'ils m'apprennent que leur père en avait obtenu la garde exclusive ! Et Mme Imbert qui ne m'a jamais vue, a retranscrit dans son rapport que j'avais expliqué aux enfants que j'allais me faire soigner ??

Le responsable du Parquet Général d'Aix-en-Provence,

que j'ai informé des nullités de la procédure pénale classée sans suite au bout de 12 jours d'enquête, et alerté sur l'état psychiatrique grave de ma fille en lui transmettant le rapport de 14 pages du Dr. Sokolowsky et qui m'a répondu qu'il fallait attendre la décision du Juge des enfants.

La secrétaire de Monsieur Falletti, Procureur Général qui était nommé mais n'avait pas encore pris ses fonctions, m'avait dit que lorsque la Cour était saisie d'une anomalie, elle gardait un œil sur l'affaire ! Dans mon cas, elle l'a manifestement fermé!

Les Gendarmeries du Golfe de St-Tropez, celles de St-Tropez, Gassin, Grimaud, Ste Maxime et peut-être d'autres que je ne connais pas, les Mairies de Grimaud et Cogolin au moins, couvrent de manière grossière Didier Ramage qui dit avoir le bras long et Eric Mignot : plaintes qui ne vont pas au Procureur, intimidations, enquêtes qui n'aboutissent pas, interrogatoires indignes, etc....

Si l'on n'arrête pas ces gens-là dès que les enfants seront en sécurité, tout le réseau pédosexuel et meurtrier va être prévenu !

**IL EN VA DE LA RESPONSABILITE
DES PLUS HAUTES INSTANCES DE L'ETAT
QUI SEULES PEUVENT AGIR**

J'ai fait parvenir à différents médias un dossier complet de cette affaire. Tous sont d'accord pour ne pas intervenir avant le sauvetage des enfants pour ne pas compromettre votre action.